



Conseil économique et social

Distr. générale
15 avril 2016
Français
Original : anglais

Pour décision

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Session annuelle 2016

14-17 juin 2016

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Rapport de l'examen à mi-parcours du Plan stratégique intégré pour 2014-2017 et rapport annuel du Directeur général pour 2015 : exécution et résultats obtenus, notamment rapport sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet

Résumé

Le présent document est le second rapport au Conseil d'administration de l'UNICEF sur la mise en œuvre du Plan stratégique pour la période 2014-2017. Il contient le rapport annuel du Directeur général pour 2015 et le rapport de l'examen à mi-parcours du Plan stratégique (voir décision 2013/16). Il fait le point sur la situation des enfants au moment du lancement des objectifs de développement durable; sur les résultats obtenus par l'UNICEF et ses partenaires dans les sept domaines d'action du Plan stratégique ainsi qu'en matière d'efficacité et d'efficience organisationnelles; les principaux enseignements à retenir pour la durée restante du Plan stratégique; et des considérations concernant le prochain plan stratégique dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le rapport s'accompagne du cadre de résultats révisé du Plan stratégique (E/ICEF/2016/6/Add.2); d'une annexe sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (résolution de l'Assemblée générale 67/266), adopté en 2012, et des résultats obtenus par rapport au Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du Plan stratégique (E/ICEF/2016/6/Add.1); d'un tableau de bord et d'un compendium de données; et d'un exposé des enseignements apportés par les deux premières années d'exécution du Plan stratégique.

Il convient d'examiner ce rapport conjointement au rapport de l'examen de mi-parcours du budget intégré de l'UNICEF pour 2014-2017 (E/ICEF/2016/AB/L.2).

Un projet de décision figure au chapitre VIII.

* E/ICEF/2016/5.



I. Vue d'ensemble

Ce temps de crise est cependant aussi une époque d'opportunité pour les enfants du monde

1. L'examen de mi-parcours du Plan stratégique survient à un moment opportun pour l'UNICEF, et offre à l'organisation l'occasion de passer en revue les progrès accomplis par le Plan au cours des deux années précédentes et de l'aligner sur les accords mondiaux de grande portée conclus en 2015 : sur le développement durable (objectifs de développement durable); la réduction des risques de catastrophe (Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030); le changement climatique (Accord de Paris); et sur le financement du développement (Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième conférence internationale sur le financement du développement).

2. C'est aussi une opportunité bien venue d'examiner les perspectives de nouveaux accords sur les questions humanitaires (Sommet mondial sur l'action humanitaire, qui doit se tenir en mai 2016) et d'urbanisation (Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III), qui doit avoir lieu en octobre 2016). La mise en œuvre de ces nouveaux cadres contribuera de façon substantielle à la réalisation des droits des 2,3 milliards d'enfants du monde et accroîtra la possibilité pour les plus défavorisés de bénéficier de chances équitables dans leur vie.

3. Dans de nombreux domaines, le monde se rapproche toujours plus de cette égalité des chances, ainsi qu'il a été exposé à la session spéciale du Conseil d'administration sur l'équité en juin 2015. Depuis 2000, les baisses de la mortalité infantile avant cinq ans ont permis à un nombre estimé à 48 millions d'enfants supplémentaires d'atteindre leur cinquième anniversaire. Le nombre des nouvelles infections à VIH continue de diminuer parmi les enfants, grâce principalement au succès de la prévention de la transmission mère-enfant. Environ 2,6 milliards de personnes ont obtenu un accès à des sources d'eau améliorées depuis 1990. Plus de 90 % des enfants achèvent leurs études primaires, et les taux de scolarisation primaire continuent de progresser vers la parité des sexes. La réduction des mariages d'enfants et des mutilations et ablations génitales féminines ont enregistré de modestes gains. Et le monde a réussi à atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement de réduire de moitié l'extrême pauvreté en 2010.

4. Malgré ces succès, de nombreuses difficultés subsistent, en particulier pour les enfants les plus défavorisés. En 2015, selon les estimations, 5,9 millions d'enfants sont morts avant leur cinquième anniversaire, et la probabilité pour les enfants des familles les plus pauvres de mourir avant cet âge est près de deux fois plus élevée que pour ceux des familles les plus aisées. Bien que la prévalence des retards de croissance ait continué de diminuer, l'écart entre les riches et les pauvres s'est creusé. Dans le monde, 2,4 milliards de personnes, dont 40 % en Asie du Sud, n'ont toujours pas accès à des installations sanitaires améliorées. En 2014, 220 000 enfants environ ont été infectés par le VIH, dont près de 90 % en Afrique subsaharienne. Deux millions d'adolescents (âgés de 10 à 19 ans) vivaient avec le VIH en 2014. On estime à 250 millions le nombre d'enfants qui ne savent ni lire, ni écrire ni effectuer les opérations arithmétiques élémentaires.

5. Les multiples privations dont souffrent des millions d'enfants sont aggravées de façon disproportionnée par l'impact du changement climatique (surtout en

Afrique, Asie et Pacifique) et des crises humanitaires. Plus d'un demi-milliard d'enfants vivent dans des zones à risque d'inondation très élevé et près de 160 millions dans des zones où le risque de sécheresse est élevé ou très élevé. Beaucoup de ces enfants comptent aussi parmi les plus défavorisés du monde, et sont les plus exposés à des maladies infectieuses comme le paludisme et la dengue, ainsi qu'à souffrir de malnutrition et d'être privés d'accès à l'eau potable et à un assainissement amélioré.

6. L'économie mondiale, qui paraissait au début de 2014 émerger d'un ralentissement prolongé, chancelle à présent, ce qui risque de compromettre les possibilités de briser le cycle intergénérationnel du handicap économique. Les prix des produits de base sont bas, ce qui restreint la dépense et l'emploi dans de nombreux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. La violence et des conflits dévastateurs sévissent de façon endémique dans de nombreuses parties du monde, ce qui contribue à un accroissement massif du nombre d'enfants déplacés. La fréquence et l'impact des catastrophes naturelles augmentent alors que la résilience des communautés les plus vulnérables est menacée. Des épidémies, dont tout récemment Ebola et Zika, ainsi que l'urbanisation rapide et la transition démographique sont parmi les nombreux obstacles qui s'opposent à la survie, à la santé et au développement des enfants.

7. La crise des réfugiés et des migrants en Europe démontre qu'il est crucialement important de réagir promptement et efficacement aux changements de situation des enfants dans tous les contextes nationaux, qu'il s'agisse des pays de destination, de transit ou d'origine.

8. Malgré ces perspectives incertaines, les possibilités d'un changement transformationnel n'ont jamais été plus grandes. Le monde a une volonté nouvelle, les connaissances et les moyens de surmonter beaucoup des principaux obstacles qui empêchent les enfants de réaliser leur potentiel. Sans une action ambitieuse dans le contexte du développement durable, de l'aide humanitaire et du changement climatique, la promesse des nouveaux accords risque de devenir une tragédie pour les plus jeunes citoyens du monde. Et le monde ne parviendra pas à atteindre les objectifs du développement durable en 2030 en laissant de côté les enfants les plus défavorisés.

9. L'UNICEF s'attache à adapter ses activités à ces réalités aux niveaux national, régional et mondial en faisant fond sur la solide fondation posée pendant les deux premières années du Plan stratégique. Le mandat de l'UNICEF lui impose de concentrer ses efforts sur les enfants les plus nécessiteux partout dans le monde.

Intensifier la réponse

10. L'UNICEF et ses partenaires ont obtenu des résultats pour les enfants au cours des deux dernières années dans les contextes les plus variés. Au cours de la seule année 2015, 55 millions d'enfants ont reçu le vaccin DCT3; 40 millions de personnes ont accédé à des sources d'eau améliorée et 18 millions à un assainissement amélioré; 3 millions d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère ont été traités; 15 millions d'enfants ont reçu des matériaux éducatifs; et 10 millions de naissances ont été enregistrées. L'UNICEF a apporté des contributions essentielles à la constitution de la base de données factuelles en produisant une proportion significative des données finales pour les objectifs du Millénaire pour le

développement et en soutenant le développement d'indicateurs pour les objectifs de développement durable.

11. L'UNICEF a continué d'étendre ses activités dans les situations de crise humanitaire en 2015, répondant à un nombre sans précédent de ces situations, en conjonction avec ses partenaires. Il s'agissait de conflits prolongés en République centrafricaine, en Iraq, au Soudan du Sud, en République arabe syrienne et au Yémen; de situations d'urgence sanitaire en Afrique de l'Ouest et en Amérique latine; de séismes au Népal; de typhons dans le Pacifique; de sécheresses au Sahel, en Afrique orientale et dans les Amériques, exacerbées par El Niño; et de la crise des réfugiés en Europe.

12. En ce qui concerne les seules situations de crise humanitaire, 43,5 millions d'enfants ont été vaccinés contre la rougeole; 7,5 millions d'enfants ont accédé à une éducation de base scolaire et extrascolaire; 3,1 millions d'enfants ont reçu un appui psychosocial; environ 2 millions d'enfants et de femmes ont bénéficié d'interventions de prévention et de réponse à la violence sexuelle; et 13,8 millions de personnes ont reçu un appui pour l'hygiène des mains. Dans les situations de crise humanitaire comme dans les autres, il s'agit de renforcer les systèmes afin que les communautés puissent anticiper et absorber les chocs en cas de catastrophe.

13. Le chapitre II de ce rapport précise plus avant les réalisations marquantes et les difficultés abordées par l'UNICEF en 2014 et 2015 dans le contexte des sept domaines d'action du Plan stratégique : la santé, l'infection par le VIH et le sida, l'eau, l'assainissement et l'hygiène (programme WASH), la nutrition, l'éducation, la protection de l'enfance et l'intégration sociale. Le rapport présente également une synthèse des progrès réalisés dans les domaines de l'égalité des sexes et de l'action humanitaire en coopération.

14. Ces accomplissements illustrent l'interaction étroite de l'UNICEF avec les États, la société civile et le secteur privé, l'intensification de ses partenariats avec l'ensemble du système des Nations Unies et mettent en lumière l'attention portée aux résultats et à la recherche de solutions innovantes face aux obstacles profondément enracinés ou en cours d'apparition.

15. En 2015, l'UNICEF a intensifié sa coopération avec les États et ses partenaires de la société civile pour axer le Programme de développement à l'horizon 2030 sur les besoins des enfants et collabore étroitement avec des partenaires des Nations Unies pour faire face aux difficultés complexes et aux possibilités uniques qu'il présente. Les initiatives en cours comprennent le développement de réponses à l'échelle du système à des problèmes comme la migration et les inégalités; l'élaboration en commun de programmes flexibles adaptés aux contextes nationaux; des méthodes de financement innovantes; et des procédures organisationnelles harmonisées pour améliorer l'efficacité et l'efficacé.

16. L'utilisation de méthodes innovantes a constitué un élément important de l'activité de l'UNICEF en 2015, avec des initiatives comme le logiciel libre de diffusion rapide de messages Rapider, qui est en cours de déploiement au niveau mondial. La plateforme U-Report, qui est aussi utilisée dans les situations d'urgence, compte plus de 1,9 million d'utilisateurs actifs dans 19 pays, y compris d'autres institutions des Nations Unies et des partenaires comme la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et l'Organisation mondiale du mouvement scout. L'UNICEF collabore aussi avec des

entreprises et institutions comme Google et le Media Lab du Massachusetts Institute of Technology et dialogue avec quelque 30 millions de personnes grâce aux réseaux sociaux pour résoudre les problèmes des enfants.

17. Les efforts visant à renforcer la gestion axée sur les résultats se poursuivent, notamment l'accélération des procédures de conception, d'exécution et de certification des programmes de pays. Une initiative de renforcement des capacités a débuté pour plus de 2 500 membres du personnel, et un système d'évaluation du personnel axé sur les résultats a été mis en place en 2015.

Alignement sur le nouvel ordre du jour mondial et détermination renforcée de veiller à ce que tous les enfants bénéficient de chances égales dans la vie

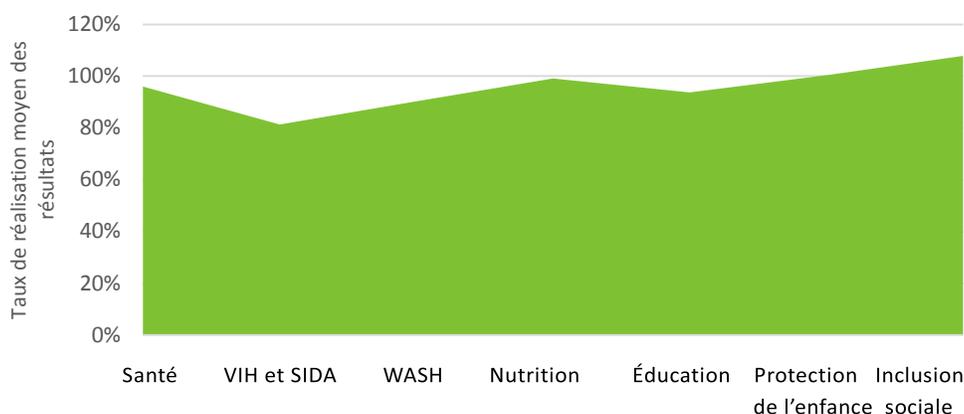
18. À mi-parcours du Plan stratégique, ce qu'impliquent les nouveaux accords mondiaux et les risques planétaires en cours d'apparition devient de plus en plus apparent. L'UNICEF continuera à travailler avec ses partenaires pour mener à terme les objectifs en faveur des enfants que l'achèvement de l'ère des objectifs du Millénaire pour le développement a laissés en suspens tout en poursuivant des partenariats stratégiques pour faire face aux exigences des nouveaux programmes mondiaux, notamment concernant les problèmes cruciaux pour le bien-être des enfants que sont le changement climatique, l'urbanisation, les déplacements de population, la transition démographique et l'afflux croissant de jeunes en Afrique et dans certaines parties de l'Asie.

19. L'examen de mi-parcours coïncide avec l'année du soixante-dixième anniversaire de l'UNICEF, un moment tout indiqué pour la réflexion et le renouveau, qui offre l'occasion de tirer la leçon des réussites et des échecs et de jeter les bases du travail à accomplir dans les décennies à venir. Dans un monde en évolution et face à un nouveau et ambitieux programme mondial, l'UNICEF demeure inébranlable dans sa détermination de toucher d'abord les enfants les plus défavorisés, où qu'ils se trouvent.

II. Résultats obtenus dans le cadre du Plan stratégique

20. L'UNICEF et ses partenaires ont continué d'enregistrer des résultats significatifs pour les enfants, avec un taux de réalisation moyen de 96 % par rapport aux grandes étapes d'exécution prévues pour 2015 (voir figure I). Les détails complets sont présentés dans le tableau de bord et le compendium de données qui accompagnent le rapport.

Figure I
Taux de réalisation moyen résumé des résultats obtenus par domaine d'action



21. Cet accomplissement était informé par la théorie du changement qui sous-tend le Plan stratégique.¹ Au niveau des pays, les mesures comprennent des actions destinées à accroître les connaissances, modifier les comportements et encourager la participation (afin d'éliminer les obstacles liés à la demande); améliorer l'accès aux services essentiels pour les enfants (élimination des obstacles liés à l'offre); et renforcer les politiques nationales, les législations et les budgets des pays afin d'éliminer les obstacles à la demande et à l'offre. En 2015, 119 bureaux de pays ont directement appuyé des programmes liés à la demande pour les enfants; 85 ont soutenu des programmes visant à élargir l'accès à des services essentiels; et 117 des initiatives destinées à produire des données d'observation et édifier des partenariats pour influencer sur les lois, les politiques et les budgets. L'action au niveau des pays comprenait des réponses humanitaires ciblées ainsi que la promotion de l'égalité des sexes dans 101 pays.

22. L'UNICEF contribue également aux résultats au bénéfice des enfants par ses données et ses actions au niveau tant mondial que régional. Les activités de recherche et de sensibilisation ont considérablement fait progresser en 2015 la perception de l'importance de la dimension équité des objectifs de développement durable, l'impact du changement climatique sur les enfants les plus vulnérables et les dimensions de la violence à l'égard des enfants. Le « Bilan Innocenti » de 2015 a analysé l'impact de la récession sur les enfants vulnérables dans les pays riches, tandis que 28 Comités nationaux de la grande famille de l'UNICEF ont milité avec succès auprès de leurs gouvernements en faveur de politiques concernant les enfants.

23. Les taux de réalisation ont dépassé 90 % dans tous les domaines d'action, sauf pour le VIH et le sida. Les services de test et de traitement pour les mères ont été étendus, mais il est nécessaire d'accélérer les efforts pour étendre à plus grande échelle les services de prévention des infections à VIH, en particulier pour les adolescents.

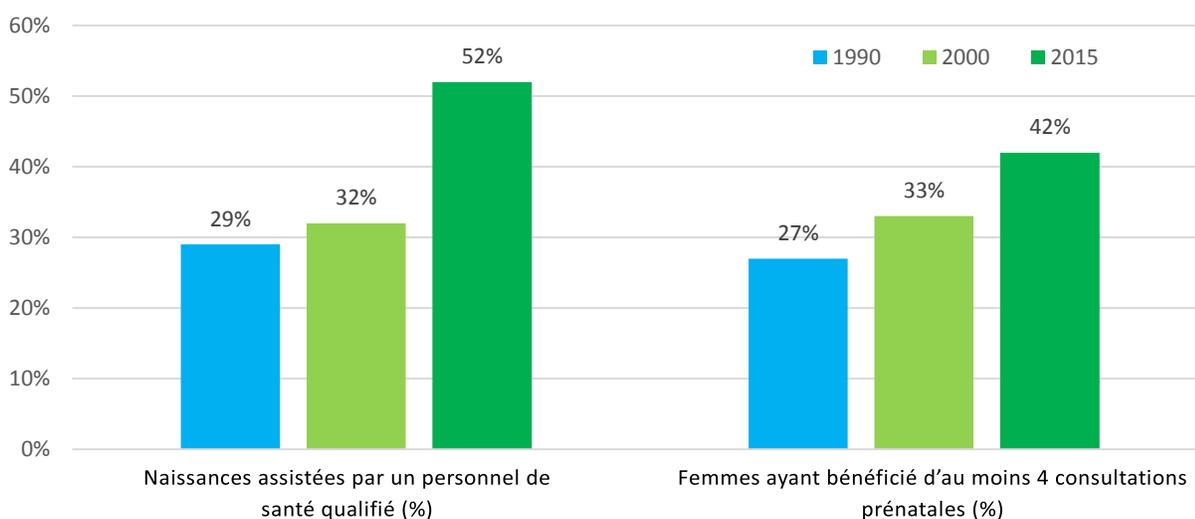
24. Ainsi qu'il est indiqué ci-dessous, les actions de l'UNICEF ont été marquées par l'ampleur des crises humanitaires en 2014 et 2015.

¹ Voir E/ICEF/2014/CRP.14.

Santé

25. Au niveau des pays, des progrès significatifs ont été enregistrés, comme l'indiquent les indicateurs de résultats, en particulier en ce qui concerne l'augmentation du pourcentage de naissances assistées par un personnel de santé qualifié et de femmes qui ont pu bénéficier d'au moins quatre visites médicales prénatales (voir figure II).

Figure II
Accélération des progrès en matière de grossesse et d'accouchement dans les pays les moins avancés



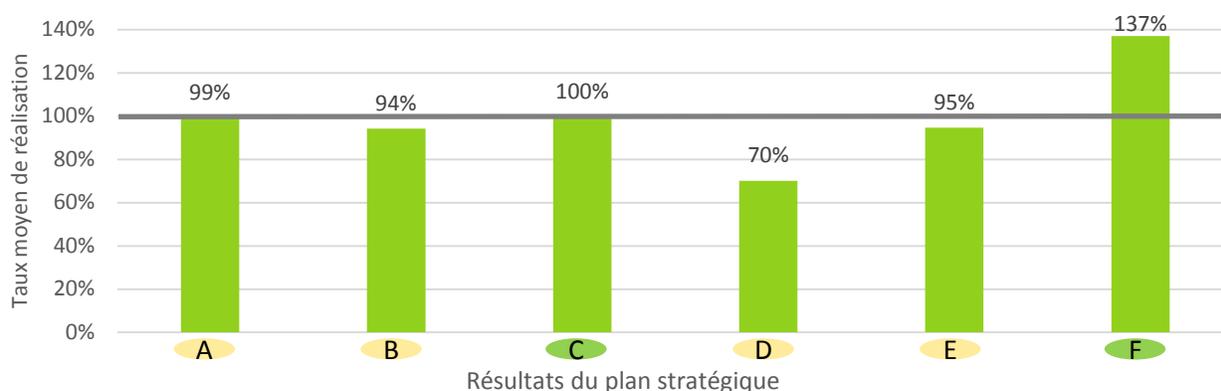
26. Les contributions de l'UNICEF sont le plus apparentes au niveau des résultats, avec 43 pays où les installations de soins d'urgence obstétriques et néonataux de base fonctionnent à 100 %, 24 heures par jour, sept jours par semaine, et 73 pays qui appliquent une politique de visites à domicile pour les nouveaux nés, en augmentation par rapport aux 68 pays de 2014. En outre, 97 pays où le paludisme sévit de façon endémique n'ont subi aucune rupture de plus de un mois au niveau national des stocks d'associations médicamenteuses à base d'artémisinine. Le monde est en bonne voie de parvenir à l'éradication certifiée de la polio en 2019, avec le nombre le plus bas de cas d'infection par le poliovirus sauvage jamais enregistré. La poliomyélite ayant été déclarée éradiquée au Nigéria en 2015, il ne reste plus que deux pays où le virus reste endémique, l'Afghanistan et le Pakistan. Plus de 20 millions d'enfants de 6 à 59 mois en situation de crise humanitaire ont été vaccinés contre la rougeole en 2015. Pour encourager l'égalité entre les sexes, 84 pays ont reçu un appui afin de pouvoir allouer des budgets à la réduction des grossesses adolescentes.

27. Aux niveaux régional et mondial, l'UNICEF a contribué à des initiatives de santé majeures au niveau mondial, notamment le Forum du Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant; le Partenariat international pour la santé; l'Alliance Gavi; Every Mother, Every Newborn; le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme; et le Global Health Data Collaborative. L'initiative sur l'élimination des décès évitables d'enfants et de mères en Afrique :

A Promise Renewed a continué de produire des résultats notables en matière de survie des enfants. L'UNICEF a également soutenu le développement de l'infrastructure mondiale de la santé qui guidera l'élaboration des programmes au-delà de 2015, comme le Mécanisme mondial de financement de l'initiative Toutes les femmes, tous les enfants, la nouvelle stratégie du Secrétaire général. Le nombre élevé de partenariats et de programmes communs dans le domaine de la santé auxquels participe l'UNICEF démontre son attachement envers les stratégies collaboratives, conformément à l'examen quadriennal complet.

28. Le taux moyen de réalisation des grandes étapes prévues dans le domaine de la santé pour 2015 était de 96 % (voir figure III).

Figure III
Taux moyen de réalisation ^a dans le domaine de la santé



^a Les ovales colorés représentent pour chaque résultat le taux moyen de réalisation : de couleur verte pour les taux de 100 % ou davantage, ambré de 60 à 99 % et rouge au-dessous de 60 %. Les réalisations sont présentées conformément au cadre de résultats du Plan stratégique. Le résultat A représente le renforcement du soutien aux enfants, familles et communautés dans le but de promouvoir la connaissance, les changements de comportement, la demande de services et les possibilités de participation; le résultat B représente le renforcement des capacités nationales pour assurer la disponibilité des services et leur accès et renforcer les systèmes; le résultat C représente le renforcement de la volonté politique et de la capacité nationale à légiférer, planifier et budgétiser en faveur des enfants; le résultat D représente le renforcement des capacités nationales et de la fourniture de services pour protéger et prendre en charge les enfants dans les situations de crise humanitaire; le résultat E représente le renforcement des capacités des gouvernements et des partenaires, en leur qualité de garants des droits, à identifier les défis spécifiques relatifs à la protection et à la promotion des droits des enfants, de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des filles et des femmes et à y répondre; et le résultat F représente le renforcement d'un environnement propice, aux niveaux mondial et régional, à la réalisation des droits de l'enfant.

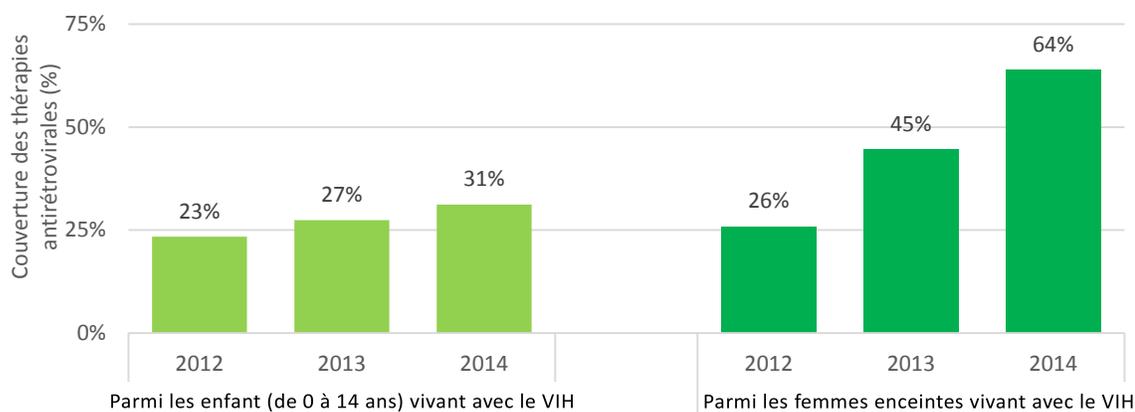
29. L'UNICEF a manqué des objectifs dans le renforcement des systèmes de santé visant à déployer à plus grande échelle encore la couverture des services aux groupes vulnérables. Il s'ensuit qu'il convient de s'efforcer davantage à renforcer les systèmes, en particulier dans le contexte de la promotion du développement résilient. L'UNICEF a entrepris l'examen et le déploiement à grande échelle de capacités de réponse aux urgences sanitaires, principalement à la suite de la lutte contre l'Ebola et d'états d'urgence prolongés de niveau 3.

VIH/SIDA

30. Au niveau des pays, des progrès notables ont été enregistrés relativement aux principaux indicateurs de résultats (voir figure IV) : 62 % des femmes enceintes qui vivent avec le VIH recevaient un traitement à vie (prévention de la transmission mère-enfant (TME) Option B+); 36 000 infections à VIH ont été évitées grâce au déploiement à grande échelle de services de TME dans 21 pays prioritaires en 2014; et le nombre de nouvelles infections à VIH parmi les enfants de moins de 15 ans est tombé de 520 000 annuellement en 2000 à 220 000 en 2014. Cependant le nombre de morts liées au SIDA parmi les adolescents a triplé au cours des 15 dernières années et plus de 60 % des nouvelles infections parmi les 15-19 ans touchent des adolescentes, surtout en Afrique subsaharienne.

Figure IV

Progrès accéléré de la couverture des thérapies antirétrovirales



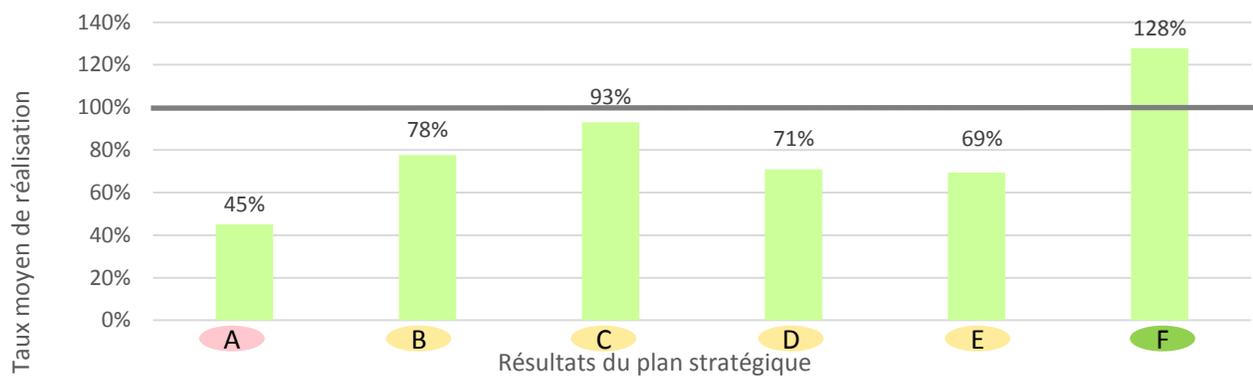
31. Au niveau des résultats, 21 des 22 pays prioritaires du Plan mondial pour éliminer les nouvelles infections à VIH chez les enfants à l'horizon 2015 et maintenir leurs mères en vie (2011-2015) mettaient en œuvre la réaffectation des tâches pour les prestataires paramédicaux de thérapies antirétrovirales; et dans 11 des 22 pays prioritaires du Plan mondial, au moins 80 % des dispositifs de soins prénataux offraient cette thérapie dans les zones ciblées. Dans les situations de crise humanitaire, 59 % des femmes enceintes séropositives ciblées recevaient un traitement continu pour prévenir la TME, soit une augmentation de 54 % par rapport à 2014. Dans le cadre de la promotion de l'égalité entre les sexes, 13 des 38 pays prioritaires du programme ONUSIDA ont entrepris d'examiner leur politique de lutte contre le VIH dans l'optique de la problématique hommes-femmes, avec le soutien du programme.

32. Aux niveaux régional et mondial, l'UNICEF conduit le partenariat mondial pour éradiquer le sida chez les adolescents, surnommé « Tous inclus », qui cible 25 pays prioritaires répartis dans sept régions où l'épidémie de sida chez les adolescents est importante. L'UNICEF a joué un rôle crucial en 2015 dans l'élaboration de la stratégie d'ONUSIDA pour la période 2016-2021, qui met l'accent sur la réduction du déficit d'équité dont sont victimes les enfants et les adolescents.

33. Globalement, le taux moyen de réalisation des objectifs en matière de VIH et de sida a atteint 81 % des principales étapes prévues pour 2015 (voir figure V).

Figure V

Taux moyen de réalisation ^a dans le domaine du VIH et du sida



^a Voir à la note a de la figure III comment sont représentés les taux de réalisation des résultats.

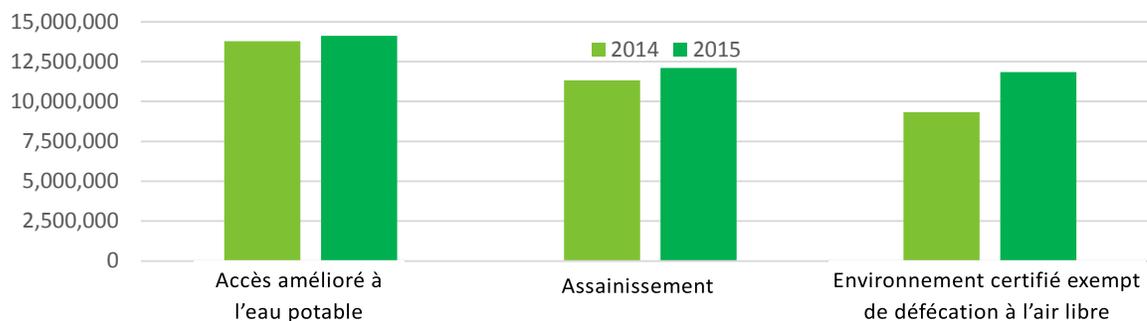
34. L'UNICEF a manqué des objectifs en ce qui concerne l'accroissement d'une connaissance exhaustive du VIH et du sida parmi les adolescents. Les faits constatés continuent de montrer qu'il est nécessaire de déployer à plus grande échelle les stratégies qui réussissent, soutenues par un effort élargi au niveau mondial, pour toucher les adolescents qui sont dans la seconde décennie de traitement ainsi que ceux qui sont infectés du fait de conduites à risque. L'initiative « Tous inclus » a pour but d'introduire d'urgence des mesures pour répondre à ces difficultés.

Eau, assainissement et hygiène

35. Au niveau des pays, des progrès considérables ont été enregistrés relativement à certains grands indicateurs de résultats, en ce qui concerne en particulier l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement et les efforts pour mettre un terme à la défécation à l'air libre (voir figure VI).

Figure VI

Accroissement du nombre de personnes bénéficiant d'un accès

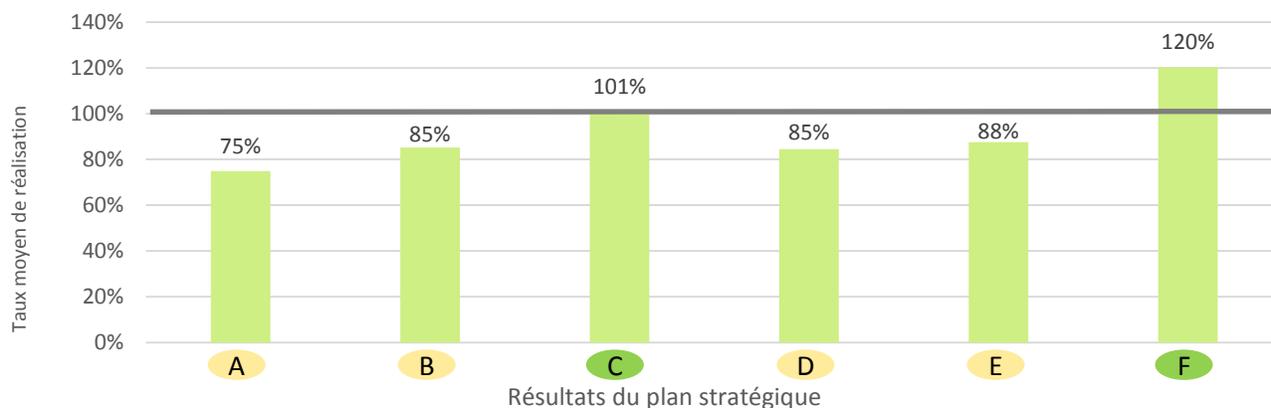


36. L'UNICEF a soutenu de même la réalisation de résultats calibrés. Quelque 75 pays ont établi des repères de réalisation pour la fourniture de l'accès à l'eau potable aux populations non desservies; 35 pays mettent en œuvre des projets de sécurité sanitaire de l'eau au niveau des communautés; 38 des 67 pays ciblés appliquent une stratégie nationale pour éliminer la défécation à l'air libre; et 63 pays prennent des mesures associant les communautés locales à des programmes nationaux visant à modifier les comportements en matière d'hygiène des mains, au lieu de 53 en 2014. Plus de 70 millions de personnes ont été touchées par des interventions du programme WASH en 2015, dont plus de 45 millions se trouvaient dans des situations de crise humanitaire. Afin de promouvoir l'égalité entre les sexes, dans 37 pays la moitié au moins des écoles sont équipées d'installations sanitaires pour les filles; et 29 pays ont inclus dans leurs stratégies scolaires du programme WASH des objectifs de gestion de l'hygiène menstruelle.

37. Aux niveaux régional et mondial, l'UNICEF a conclu des partenariats stratégiques avec les principales initiatives WASH mondiales, notamment Assainissement et eau pour tous, et soutient les pays pour accélérer l'action en faveur des objectifs de développement durable.

38. Le taux moyen de réalisation du programme WASH a atteint 90 % des grandes étapes prévues pour 2015 (voir figure VII).

Figure VII
Taux moyen de réalisation^a des objectifs du programme WASH



^a Voir à la note a de la figure III comment sont représentés les taux de réalisation des objectifs.

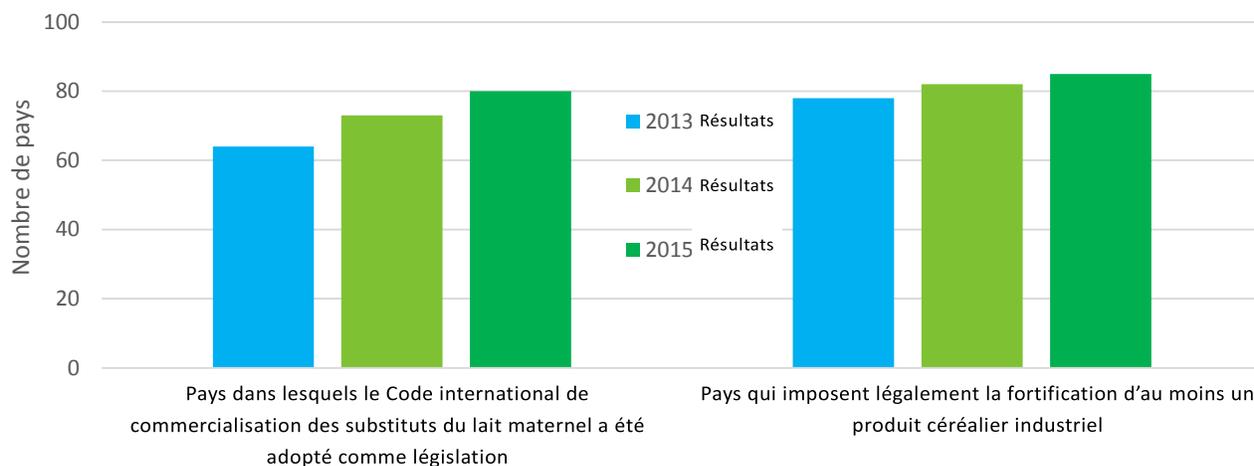
39. Un nombre sans précédent de crises humanitaires a pesé sur la réalisation des résultats. Le retour d'expérience indique qu'il importe de maintenir la modification des comportements par un engagement continu avec les communautés locales et le renforcement de la capacité du secteur privé local à fournir des services à un coût abordable.

Nutrition

40. Au niveau des pays, le nombre d'enfants de moins de 5 ans en retard de croissance est tombé de 169 millions en 2010 à 159 millions en 2014. Toutefois des inégalités persistent dans les taux de retard de croissance et des autres formes de

malnutrition, et près d'un enfant sur quatre en était atteint. Des progrès considérables ont été enregistrés par rapport aux principaux indicateurs de résultats : l'UNICEF a contribué au traitement de 2,9 millions de cas de malnutrition aigüe sévère en 2015; dans quelque 20 pays, la consommation de sel iodé touche 90 % au moins des ménages; et 69 % des enfants de 6 à 59 mois ont reçu deux doses de vitamine A par an dans les pays prioritaires en 2014. Des progrès significatifs ont été enregistrés par rapport à certains grands indicateurs de résultats (voir figure VIII), avec 32 pays en bonne voie d'atteindre l'objectif mondial d'allaitement exclusif au sein de l'Assemblée mondiale de la santé et 25 pays appuyés pour apporter des services de conseil en nutrition des nourrissons et des jeunes enfants à 70 % au moins des communautés. Dans les situations de crise humanitaire, quelque 1,4 million d'enfants de 6 à 59 mois soignés pour malnutrition aigüe sévère ont été déclarés rétablis. Dans le but de promouvoir l'égalité entre les sexes, 21 pays ont entrepris d'examiner leur politique de nutrition dans l'optique de la problématique hommes-femmes, avec l'appui de l'UNICEF.

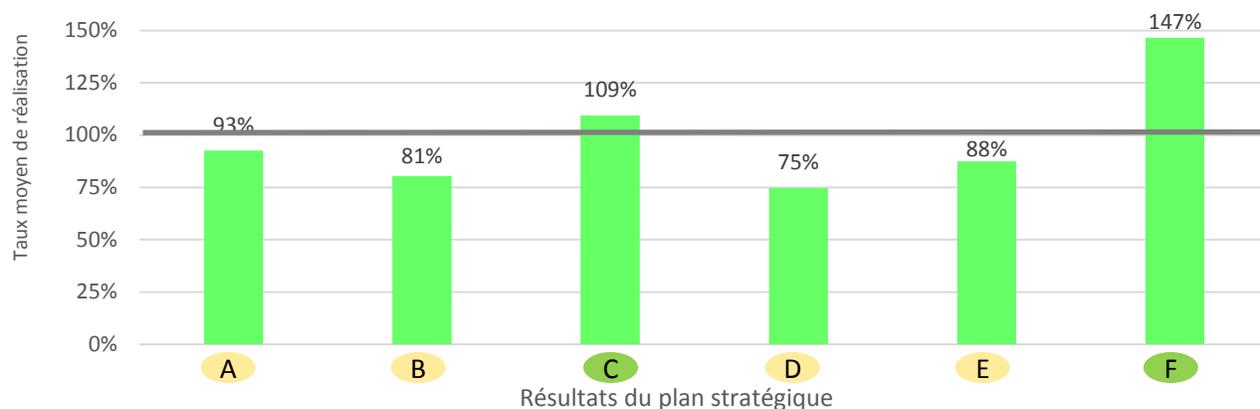
Figure VIII
Principaux résultats dans le domaine de la nutrition



41. Aux niveaux régional et mondial, l'UNICEF a joué un rôle directeur dans des initiatives nutritionnelles mondiales majeures comme l'initiative Renforcer la nutrition, dont les pays membres sont passés de 48 en 2014 à 56 en 2015 — autre indication de l'attention accrue que l'institution porte aux partenariats.

42. Dans le domaine de la nutrition, le taux moyen de réalisation des grandes étapes prévues pour 2015 a atteint 99 % (voir figure IX).

Figure IX
Taux moyen de réalisation ^a dans le domaine de la nutrition



^a Voir à la note a de la figure III comment sont représentés les taux de réalisation des objectifs.

43. Le nombre sans précédent de crises humanitaires a pesé sur la réalisation des résultats. Le retour d'expérience montre qu'il est nécessaire de renforcer les systèmes nationaux de distribution de suppléments de vitamine A et d'autres interventions vitales; d'accroître la couverture du traitement de la malnutrition aiguë sévère et les taux de rétablissement, en particulier en Asie du Sud; et de renforcer les systèmes d'information.

Éducation

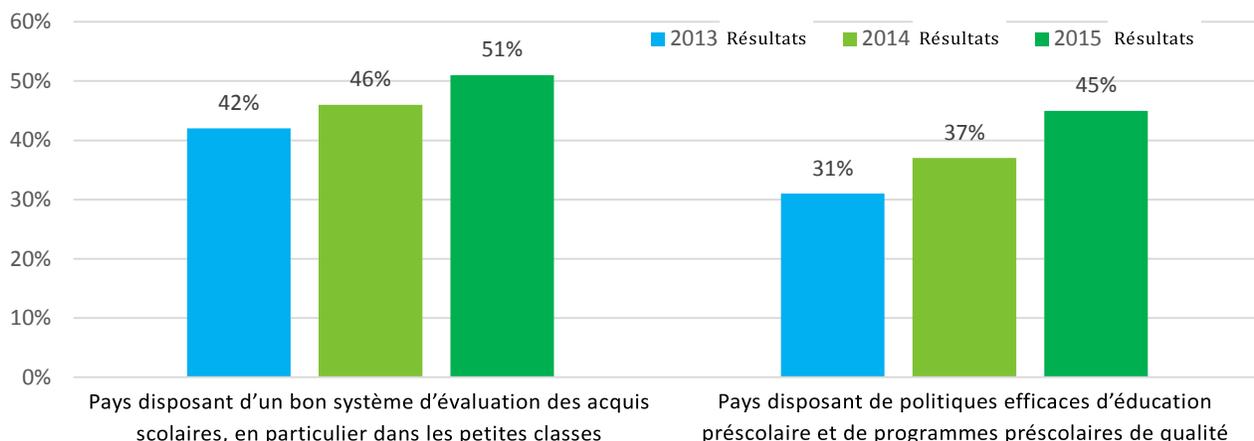
44. Au niveau des pays, des progrès notables ont été enregistrés vis à vis de certains grands indicateurs de résultats, avec 77 % des enfants du quintile le plus pauvre de la population scolarisés dans l'enseignement primaire en 2015 au lieu de 73 % en 2013, tandis que le pourcentage des pays où les acquis scolaires ont progressé passait de 63 % à 76 %. Cependant dans le monde plus de 124 millions d'enfants en âge d'être scolarisés dans l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire n'avaient toujours pas accès à l'école.

45. Les principaux indicateurs de réalisation montrent également des progrès au niveau des pays (voir figure X). En 2015, 51 % des pays disposaient de systèmes d'évaluation des acquis scolaires fonctionnant bien au lieu de 42 % en 2013; plus de 43 000 kits ont été fournis à des centres de développement du jeune enfant sous équipés, au bénéfice d'environ 2,2 millions de jeunes enfants; 43 % des pays mettaient en œuvre des politiques nationales d'éducation inclusive; 31,2 millions d'enfants ont reçu du matériel éducatif; et 96 000 communautés scolaires environ ont été formées à la gestion des établissements scolaires, à la santé en milieu scolaire ou à l'éducation inclusive.

46. En 2015, plus de 7,5 millions d'enfants en situation humanitaire difficile ont bénéficié d'un enseignement scolaire ou non scolaire. La proportion des pays dont les plans pour le secteur de l'éducation comprennent l'évaluation et la gestion des risques est passée de 19 % en 2013 à 32 % en 2015. Afin de promouvoir l'égalité entre les sexes, l'UNICEF, l'Initiative des Nations Unies en faveur de l'éducation des filles (UNGEI) et le Partenariat mondial pour l'éducation ont développé des

lignes directrices pour une planification sectorielle soucieuse de la problématique hommes-femmes.

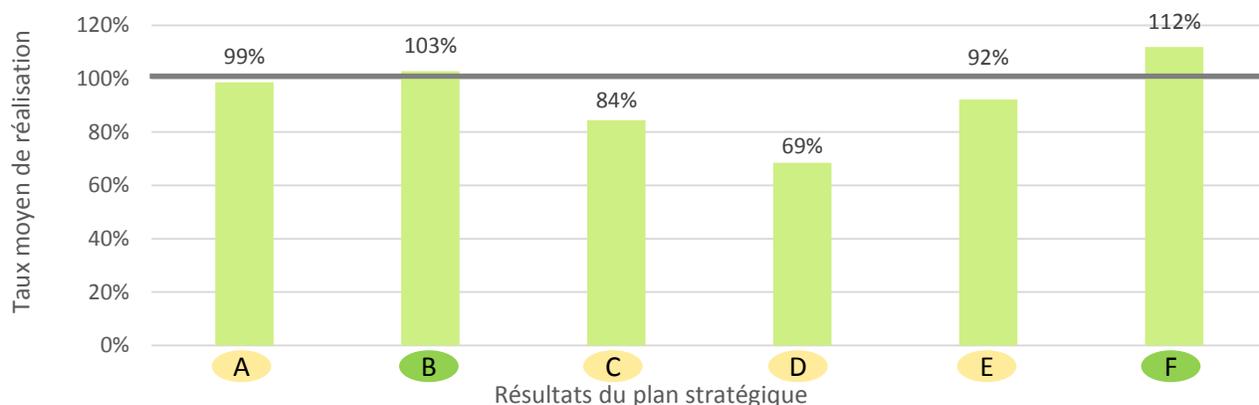
Figure X
Principaux résultats dans le secteur de l'éducation



47. Aux niveaux régional et mondial, l'UNICEF a conservé un rôle prépondérant dans de grandes initiatives mondiales en matière d'éducation, notamment le Partenariat mondial pour l'éducation, UNGEI et *Educate a Child*. S'appuyant sur les enseignements tirés de l'initiative Non à une génération perdue, l'UNICEF travaille avec de nombreux partenaires à soutenir la cause de l'éducation dans les situations d'urgence et les crises prolongées et appuie le développement d'une plateforme et d'un mécanisme de financement communs. L'expérience acquise montre également que des interventions complémentaires, comme la consolidation de la paix, sont nécessaires pour obtenir des résultats dans les situations de conflit.

48. Globalement, le taux de réalisation moyen des grandes étapes prévues pour 2015 dans l'éducation a atteint 94 % (voir figure XI).

Figure XI
Taux moyen de réalisation des résultats^a dans le secteur de l'éducation



^a Voir à la note a de la figure III comment sont représentés les taux de réalisation des résultats.

49. Les performances limitées dans les situations de crise humanitaire (résultat D) s'expliquent en grande partie par des déficits de financement. L'assistance à l'éducation a connu un plateau entre 2010 et 2014, et l'aide publique au développement pour l'éducation de base dans les pays fragiles et touchés par un conflit a diminué de 43 % entre 2009 et 2013. La part du financement humanitaire mondial de l'éducation est demeurée très inférieure au minimum attendu de 4 %.

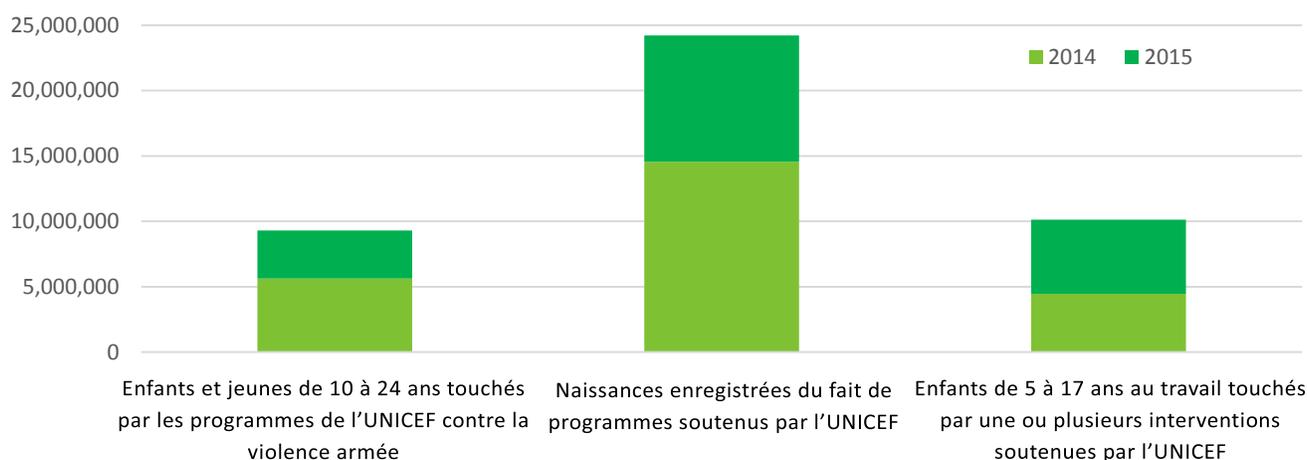
Protection de l'enfance

50. Au niveau des pays, des progrès significatifs ont été enregistrés vis à vis de grands indicateurs de résultats, notamment la toute première adoption par l'Assemblée générale d'une résolution fondamentale sur l'élimination des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés (résolution 69/156).

51. L'UNICEF a soutenu la réalisation de résultats mesurables (voir figure XII), en assurant des interventions de rattrapage scolaire, d'appui psychosocial ou de protection de l'enfance pour plus de 5,7 millions d'enfants impliqués dans le travail des enfants dans 30 pays, soit une augmentation de 27 % par rapport à 2014, et a atteint 9,7 millions de naissances enregistrées dans 54 pays en 2015. Un certain nombre de pays ont adopté une législation interdisant d'infliger des châtiments corporels aux enfants dans divers contextes, notamment au domicile (48 pays); en situation de protection de remplacement ou dans les crèches (55 pays); à l'école (127 pays); dans les institutions pénitentiaires (136 pays); et comme peine sanctionnant un crime ou délit (162 pays).

52. Approximativement 3,1 millions d'enfants ont reçu un appui psychosocial dans des situations d'urgence ou autres. Le Tchad est parvenu à éliminer intégralement le recrutement d'enfants par les forces gouvernementales et a été radié de la liste du rapport annuel du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés. Onze pays dans lesquels la prévalence des mariages d'enfants atteint au moins 25% ont introduit des plans ou stratégies à l'échelle nationale pour mettre fin aux mariages d'enfants, dont cinq étaient chiffrés, au lieu de deux en 2014.

Figure XII
Principaux résultats de la protection de l'enfance

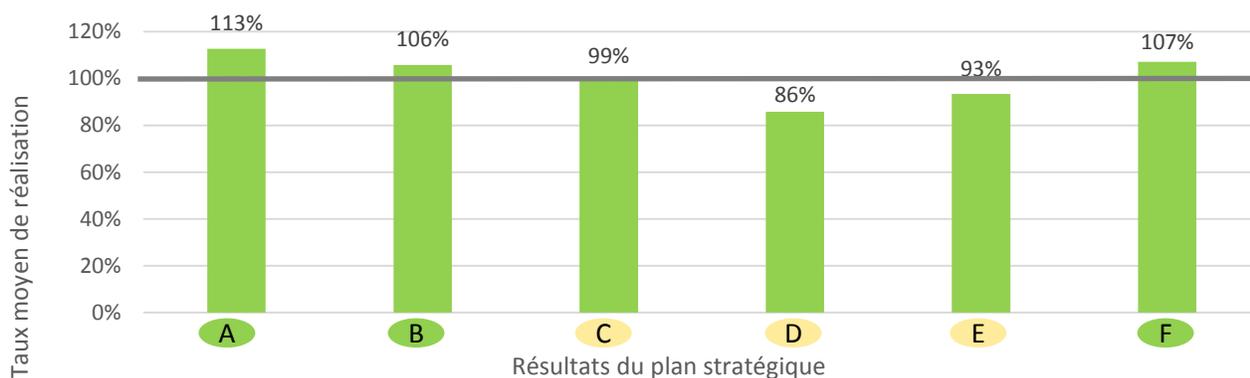


53. Aux niveaux régional et mondial, l'UNICEF a conclu des partenariats stratégiques avec les Représentants spéciaux du Secrétaire général et le Programme mondial organisé par le FNUAP-UNICEF visant à accélérer la lutte contre le mariage d'enfants, le Programme commun FNUAP-UNICEF sur les mutilations génitales féminines/l'excision et le Partenariat mondial pour éradiquer la violence à l'égard des enfants.

54. Globalement, le taux moyen de réalisation des principaux objectifs de protection de l'enfance prévus pour 2015 a été de 100 % (voir figure XIII).

Figure XIII

Taux moyen de réalisation des résultats^a de protection de l'enfance



^a Voir à la note a de la figure III comment sont représentés les taux de réalisation des résultats.

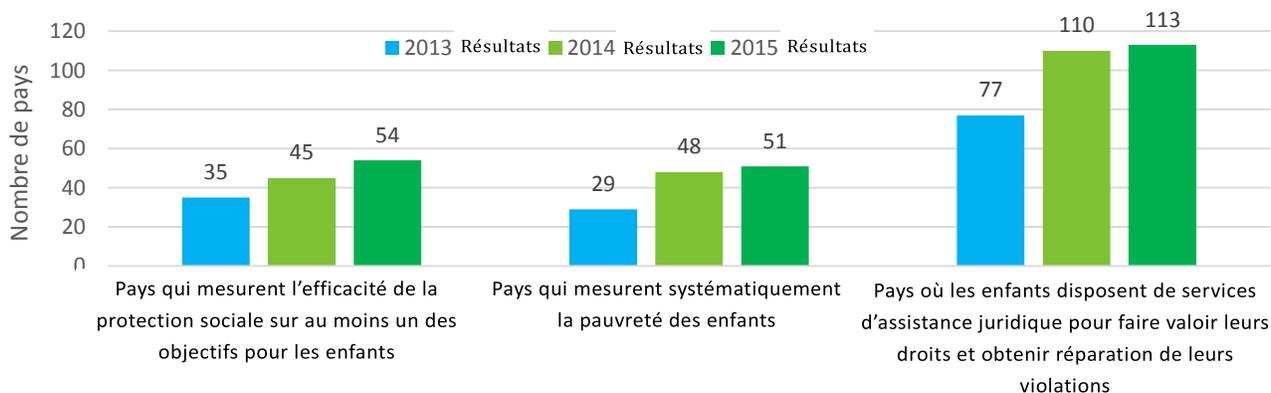
55. L'UNICEF a manqué les objectifs de réunification avec les familles ou les aidants familiaux et de fourniture de protection de remplacement aux enfants vivant dans des situations de crise humanitaire. Les enseignements tirés de l'expérience de l'élaboration d'un programme mondial de lutte contre le mariage d'enfants (en partenariat avec le FNUAP) sont appliqués à l'élaboration d'un programme et d'un cadre mondiaux multisectoriels de résultats pour lutter contre la violence sexiste dans les situations d'urgence.

Inclusion sociale

56. Au niveau des pays, le progrès des principaux indicateurs de résultat est manifesté par l'augmentation réelle par habitant des dépenses sociales dans 63 % des pays pour lesquelles les données de 2015 sont disponibles et les 196 États parties à la Convention relative aux droits de l'enfant.

57. L'UNICEF a soutenu la réalisation de résultats mesurables (voir figure XIV), comme le montre le nombre de pays (132) qui déclarent un système national de protection sociale en activité en 2015, au lieu de 124 en 2014, et le nombre de pays (75) qui utilisent des données sur la pauvreté touchant les enfants dans les entretiens de politique. Dans les situations de crise humanitaire, 35 pays disposaient de programmes d'action humanitaire qui permettent le développement de systèmes durables de protection sociale.

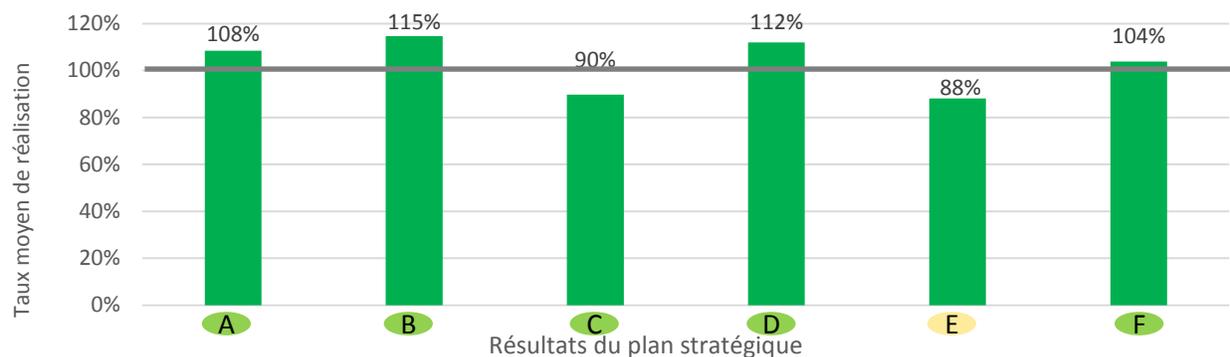
Figure XIV
Principaux résultats en matière d'inclusion sociale



58. Aux niveaux régional et mondial, l'UNICEF a continué de co-présider la coalition mondiale de 20 organisations universitaires, internationales et non gouvernementales (ONG) partenaires de la lutte contre la pauvreté des enfants, qui milite pour l'inclusion de la pauvreté des enfants dans les objectifs de développement durable. L'UNICEF a poursuivi son dialogue stratégique avec ses principaux partenaires dans le cadre de sa participation au Conseil de coopération interinstitutions pour la protection sociale.

59. Le taux moyen de réalisation des résultats d'inclusion sociale a atteint 108 % des objectifs prévus pour 2015 (voir figure XV).

Figure XV
Taux moyen de réalisation des résultats^a d'inclusion sociale



^a Voir la note a à la figure III comment sont représentés les taux de réalisation des résultats.

60. Malgré les progrès considérables du renforcement des capacités nationales de protection sociale, des lacunes demeurent. Dix-neuf pays seulement ont déclaré disposer d'une capacité nationale robuste d'élaborer, de mettre en œuvre et de financer des systèmes de protection sociale. Cela indique qu'il est nécessaire d'intégrer plus avant l'action humanitaire et les programmes de protection sociale.

Assistance humanitaire

61. En 2015, l'UNICEF a répondu à 310 situations d'urgence humanitaire dans 102 pays (soit une augmentation de 5 % par rapport à 2014), dont 6 étaient de niveau 3 et 5 duraient depuis 2014, parmi lesquelles l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest et les conflits persistants en République centrafricaine, en Iraq, au Soudan du Sud et en République arabe syrienne. L'urgence au Yémen a été déclarée crise de niveau 3 en 2015.

62. L'UNICEF et ses partenaires ont obtenu des résultats significatifs pour les enfants qui vivent dans des situations d'urgence humanitaire. L'UNICEF a fourni 94 % des postes de coordinateur du groupe fonctionnel concerné pour les secteurs de WASH, de la nutrition, de l'éducation et du sous-groupe de la protection de l'enfance. L'UNICEF et ses partenaires ont communiqué à plus de 1,2 million de ménages des messages visant à changer les comportements face à l'épidémie d'Ebola.

63. Au Népal, à la suite des séismes de 2015, l'UNICEF et ses partenaires ont utilisé les programmes d'assistance sociale de l'État pour fournir des transferts monétaires à 400 000 des personnes les plus vulnérables. Ce type de modalités représente une part croissante de la réponse de l'UNICEF, elles renforcent l'efficacité tout en donnant aux gens les moyens de surmonter leur situation immédiate.

64. Au Soudan du Sud, l'UNICEF a fourni un accès à l'eau potable à plus d'un demi-million de personnes et contribué à obtenir que 1 755 enfants soient relâchés par des groupes armés.

65. La réponse de l'UNICEF au conflit en cours en République arabe syrienne et dans les pays voisins reflète l'intérêt croissant porté à intégrer l'action humanitaire avec l'action en faveur du développement. On a pris soin de maintenir la continuité des services d'éducation, en fournissant du matériel éducatif à 1 million d'enfants et un enseignement extrascolaire à 465 000 enfants en 2015.

66. En 2015, les enfants ont représenté un quart du million de réfugiés et de migrants entrant en Europe depuis la République arabe syrienne et les zones de conflit au Proche-Orient et au-delà. L'UNICEF a permis à plus de 40 000 de ces enfants d'accéder à des espaces amis des enfants où ils peuvent jouer, se reposer et bénéficier de services de conseil en Croatie, en Serbie et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine.

67. Le Fonds de programmation pour les secours d'urgence de l'UNICEF a joué un rôle essentiel pour maintenir la filière d'approvisionnement en nourriture dans le Sahel malgré des déficits de financement en 2015, ce qui a permis de poursuivre le traitement de plus de 84 000 enfants gravement dénutris jusqu'en 2016.

68. De nombreuses situations d'urgence débordant de leurs frontières, les crises complexes et prolongées sont devenues la norme. Afin d'accroître l'efficacité dans de tels contextes, l'UNICEF a continué d'investir dans les capacités nationales de préparation aux situations d'urgence. Cinquante-quatre pays intègrent des stratégies de renforcement de la résilience et/ou de gestion des risques dans les plans sectoriels WASH; 63 pays ont développé ou révisé un plan ou une politique pour le secteur de la nutrition comportant une stratégie de gestion des risques, alors qu'ils n'étaient que 56 en 2014; et 43 pays disposent d'un plan ou d'une politique pour le

secteur de l'éducation qui prévoit l'évaluation et la gestion du risque, au lieu de 38 en 2014.

69. La capacité de répondre à des situations d'urgence de grande échelle a été renforcée avec le recrutement de membres d'équipes d'intervention d'urgence au siège et sur le terrain qui peuvent être déployés en 72 heures. En outre, des arrangements de moyens en attente avec des partenaires ont fourni 221 personnels supplémentaires à l'UNICEF, dont 199 sont déployés sur le terrain.

Égalité entre les sexes

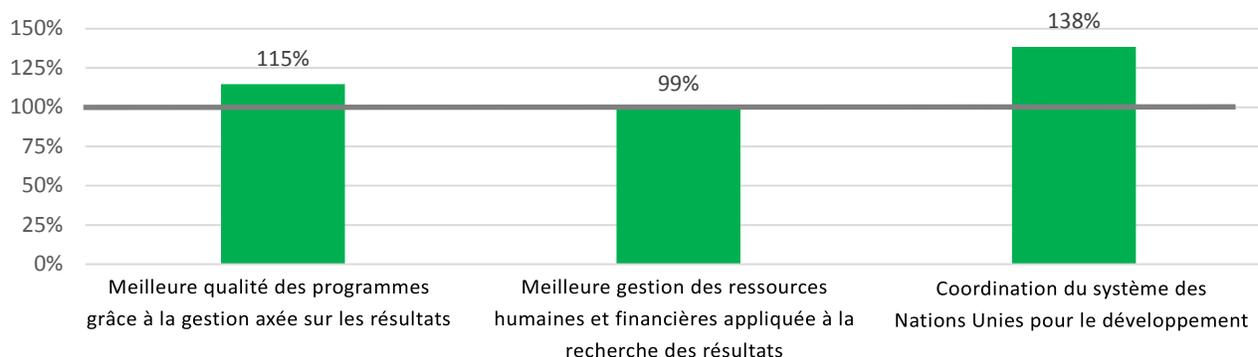
70. Des avancées significatives ont été faites dans la promotion de l'égalité entre les sexes, conformément aux mandats de l'examen quadriennal complet. La participation et le soutien de l'UNICEF ont contribué à faire progresser les travaux sur la définition des objectifs de développement durable, les cadres de politiques nationales et de lutte locale contre les mariages d'enfants, l'enseignement secondaire pour les filles et la santé des adolescents. Dans certains domaines les progrès de la prise en compte de la problématique homme-femmes sont évidents, en particulier dans la prestation des services du programme WASH dans les situations d'urgence, l'amélioration de l'enregistrement des naissances et la vaccination antipolio d'enfants que des campagnes précédentes avaient manqués. D'importants défis demeurent, notamment la couverture insuffisante des soins prénataux et le fait que la proportion des pays qui ont atteint la parité des sexes dans le premier cycle de l'enseignement secondaire ne progresse pas. Avec son Plan d'action pour l'égalité des sexes, l'UNICEF continue d'investir dans un savoir expert en matière de problématique hommes-femmes et de mobiliser des ressources pour déployer à plus grande échelle des programmes intégrant la perspective du genre. Une description détaillée des résultats obtenus sur le plan de l'égalité entre les sexes et des enseignements qui en ont été tirés est contenue dans le rapport annuel au Conseil d'administration sur la mise en œuvre du Plan d'action pour l'égalité des sexes de l'UNICEF (E/ICEF/2016/9).

III. Renforcement de la performance organisationnelle

71. L'UNICEF a mis en œuvre d'importantes initiatives en 2014 et 2015 pour améliorer l'efficacité et l'efficacités de l'institution. Le Groupe des résultats sur le terrain a été constitué pour renforcer les systèmes organisationnels en vue de la gestion axée sur les résultats. L'ouverture du Centre mondial de services partagés à Budapest en septembre 2015 pour assurer des fonctions dans les domaines de la finance, des ressources humaines, de l'administration et des technologies de l'information a constitué un accomplissement majeur. Les informations sur ces initiatives sont présentées dans le rapport de l'examen à mi-parcours du budget de l'UNICEF pour 2014-2017 (E/ICEF/2016/AB/L.2).

72. L'UNICEF a accompli toutes les grandes étapes relatives à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacités organisationnelles et du renforcement de la gestion axée sur les résultats prévues pour 2015 (voir figure XVI). Des données détaillées des résultats sont exposées dans le tableau de bord et compendium de données associé.

Figure XVI
Réalisation des résultats d'efficience et efficacité organisationnelles



73. En ce qui concerne la gestion axée sur les résultats, le cadre de résultats du Plan stratégique a fourni une base solide pour aligner les programmes des pays avec les résultats de l'ensemble de l'organisation. Il a été actualisé avec les réalisations des grandes étapes annuelles pour améliorer la mesure des résultats (résolution 67/266, par. 171), et son intégration avec les ressources et le budget est exposée plus avant dans le document E/ICEF/2016/AB/L.2.

74. En réponse aux mandats de l'examen quadriennal complet, les bureaux de l'UNICEF ont conduit 104 évaluations en 2014, dont 75 % ont satisfait aux normes de qualité, au lieu de 68 % en 2013. La proportion des fonds des programmes dépensée pour les évaluations est passée de 0,3 % en 2014 à 0,5 % en 2015, et se rapproche de l'objectif de 1 %. Le renforcement du suivi en temps réel s'est poursuivi pour informer l'ajustement en cours de la conception et de l'exécution des programmes au moyen de l'application élargie du Système de suivi des résultats pour l'équité.

75. La valeur des marchés de fournitures et de services a dépassé 3,3 milliards en 2014 et est demeurée stable en 2015. Quatre-vingt-quinze bureaux de pays ont mis en œuvre 957 accords à long terme, une augmentation de 45 % par rapport à 2014, économisant ainsi du temps et des ressources pour la mise en œuvre des programmes. L'UNICEF travaille à susciter des marchés d'approvisionnement compétitifs, durables et aux prix abordables, tout en renforçant également les capacités nationales en accroissant le recours aux fournisseurs locaux, en offrant des formations et en dispensant sa connaissance du marché. La conclusion de contrats à des conditions préférentielles et le soutien aux efforts de sensibilisation conduits par les partenaires, par exemple, ont facilité la production de vaccins à grande échelle et efficace pour son coût dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, ce qui a permis de réduire le prix moyen pondéré du vaccin pentavalent pour les pays soutenus par l'Alliance Gavi à 1,94 dollar par dose en 2015, au lieu de 3,60 dollars en 2007. Grâce à un approvisionnement autofinancé par des pays à revenu intermédiaire, l'UNICEF a été en mesure de faciliter l'accès à ce même vaccin au prix très bas de 1,98 dollar la dose.

76. En ce qui concerne la gestion des ressources humaines, l'effectif du personnel féminin a augmenté de 24 % entre 2007 et 2015, ce qui résulte des efforts pour parvenir à la parité des sexes et respecter les dispositions du paragraphe 92 de

l'examen quadriennal complet. De ce fait, les femmes représentent 47 % de l'ensemble du personnel et 46 % du personnel de niveau P-5 et supérieur. Les femmes ont représenté 44 % des nominations de hauts fonctionnaires en 2014 et en 2015, au lieu de 39 % en 2013. La gestion des ressources humaines est présentée plus en détail dans E/ICEF/2016/AB/L.2.

77. Le nombre des déploiements rapides sur le terrain s'est élevé à 753 en 2015, dont 48 % au titre de la réponse à des crises de niveau 3. Cinquante-sept pour cent du recrutement d'urgence a été achevé dans le délai prescrit de 30 jours en 2015, et 89 % des demandes de déploiements rapides ont été satisfaites dans le délai ciblé de 56 jours. La sécurité du personnel et la sûreté des locaux restent une priorité absolue, et 94 % des bureaux de pays satisfont aux normes de sécurité de fonctionnement minimales.

78. L'UNICEF rend hommage aux sept collègues qui ont perdu la vie au service des enfants en 2014 et 2015. L'institution reconnaît également la contribution des nombreux membres du personnel qui continuent de travailler dans des situations difficiles.

79. L'UNICEF a considérablement amélioré son classement à l'indice de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide en 2014, obtenant la note « bien » et se classant 14^e parmi 68 organisations. C'est un progrès par rapport à 2013, où l'UNICEF avait reçu la note « assez bien », et s'était classé 21^e sur 67 organisations (examen quadriennal complet, par. 11 et 31).

80. La fonction des technologies de l'information et des communications (TIC) est parvenue à l'efficacité et à l'efficacité opérationnelles en 2014 et 2015 grâce à l'amélioration constante des principaux logiciels de productivité bureautique en nuage pour rendre le personnel pleinement mobile; l'automatisation de la trésorerie et de la banque en ligne; l'introduction d'un système de gestion de l'enseignement en ligne (Agora); et l'amélioration de l'établissement des rapports de performance des programmes. Les services de TIC ont été fournis dans 90 % des situations d'urgence, conformément aux Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire.

81. L'UNICEF coopère avec d'autres institutions des Nations Unies pour simplifier et harmoniser les pratiques organisationnelles (examen quadriennal complet, par. 153).

82. En 2015, 115 bureaux de pays de l'UNICEF ont déclaré utiliser les services partagés. L'évaluation de 2015 de la Stratégie relative aux modalités de fonctionnement a validé ses avantages qualitatifs et quantitatifs, tout en identifiant les goulets d'étranglement associés. L'UNICEF travaille avec le Groupe des organismes de développement des Nations Unies (GNUD) et le Comité de haut niveau sur la gestion pour réviser et mettre à jour les directives de 2012 de la Stratégie relative aux modalités de fonctionnement afin d'améliorer leur conception, leur pertinence et leur impact pour les bureaux de pays. Quatre-vingt-trois bureaux de pays (soit une augmentation de 24 % par rapport à 2013) mettent en œuvre des méthodes harmonisées de passation des marchés, de gestion des ressources humaines, de services de TIC et de gestion financière (examen quadriennal complet, par. 152 et 154).

83. En ce qui concerne l'amélioration de la coordination au sein du système des Nations Unies, l'UNICEF a contribué à la préparation des Plans-cadres des

Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) dans 24 pays, au lieu de 8 en 2014 (examen quadriennal complet, par. 117 et 119). L'UNICEF participe à la mise en œuvre du plan d'action du Groupe des Nations Unies pour le développement destiné au siège pour résoudre les goulets d'étranglement systémique dans l'exécution des procédures opératoires standard. L'UNICEF est co-organisatrice de trois groupes de travail du GNUD relatifs au Plan d'action pour le développement durable, les communications, la sensibilisation et le financement commun (examen quadriennal complet, par. 137), qui contribuent à la révision des lignes directrices du PNUAD et dirigent les travaux sur les méthodes communes de suivi des résultats en faveur de l'équité, renforçant ainsi une culture du résultat basé sur des données factuelles dans le système des Nations Unies (examen quadriennal complet, par. 166). Des détails supplémentaires relatifs à la coordination sont exposés dans le document E/ICEF/2016/AB/L.2.

84. L'UNICEF a contribué 3,6 millions de dollars en espèces et 2,9 millions en nature dans le cadre du partage des coûts pour le système des coordonnateurs résidents (examen quadriennal complet, par. 128) et fourni un appui supplémentaire au niveau des pays dans 56 bureaux. Cinq membres de l'UNICEF servaient comme coordonnateurs résidents en 2015 et 106, à titre intérimaire, en 2014. Des représentants de l'UNICEF servaient comme Coordonnateurs des opérations humanitaires adjoints dans 46 pays. La description de poste des représentants de l'UNICEF a été révisée pour inclure leur rôle dans les équipes de pays des Nations Unies (examen quadriennal complet, par. 130 a)).

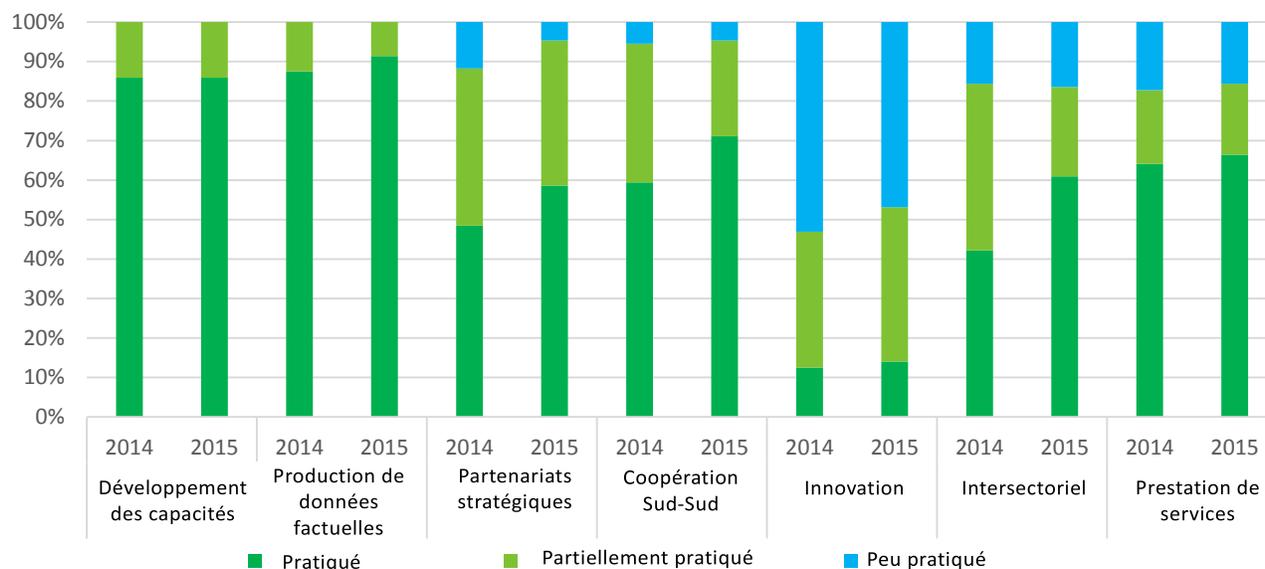
85. L'UNICEF a émis 38 rapports d'audit pendant l'année 2015, aboutissant à 577 recommandations relatives à la gouvernance, à la gestion des programmes et à l'appui logistique. Seuls cinq bureaux ou divisions avaient des recommandations d'audit non exécutées depuis plus de 18 mois fin 2015, au lieu de 8 en 2014, réalisant ainsi l'objectif d'un nombre inférieur à 10. Au cours de l'année, 101 investigations ont été clôturées, dont 66 % dans les neuf mois de la réception de l'allégation.

IV. Stratégies de mise en œuvre

86. L'obtention des résultats a bénéficié de la mise en œuvre des stratégies de renforcement de la qualité des programmes de pays et des systèmes de gestion.

87. Conformément aux mandats de l'examen quadriennal complet, l'UNICEF a fourni un appui au développement des capacités aux États, aux communautés et aux autres partenaires aux niveaux national et local dans 86 % des pays par des interventions pour renforcer la formulation, la mise en œuvre et le suivi des politiques (voir figure XVII); améliorer les performances des fournisseurs de services et renforcer les systèmes de prestation de services; et permettre aux enfants et aux familles les plus défavorisées d'accéder aux services et d'en faire usage. Quatre-vingt-dix-sept bureaux de pays ont apporté un soutien au renforcement des systèmes nationaux de prestation de services et des structures de responsabilisation.

Figure XVII
Pourcentage des bureaux de pays qui appliquent les stratégies de mise en œuvre



88. La communication de sensibilisation au développement a été renforcée pour promouvoir des normes et comportements sociaux positifs, la demande de services et le dialogue avec les communautés et les adolescents. Il sera crucial de renforcer encore cette capacité pour soutenir des réalisations de développement ainsi que dans les situations de crise humanitaire. En ce qui concerne la communication publique, la stratégie de l'UNICEF est en cours de déploiement dans les bureaux de pays, avec l'élaboration d'une initiative de transformation numérique qui offrira de nouvelles possibilités de dialoguer avec le public. Certains bureaux ont entrepris d'adapter la stratégie aux contextes nationaux, permettant le dialogue avec le public dans la conception et la mise en œuvre des politiques et des programmes concernant les enfants. Plus de 70 bureaux participent à des campagnes nationales de sensibilisation dans le cadre de l'initiative mondiale Élimination de la violence à l'égard des enfants.

89. Tous les bureaux de pays aident les gouvernements à présenter des données factuelles pour l'élaboration des programmes et des campagnes de sensibilisation. En coopération avec des partenaires, les bureaux ont assisté la production de données sur les fossés en matière d'équité au moyen d'enquêtes et d'études, et pour l'établissement des rapports finaux des objectifs du Millénaire pour le développement. Près de 40 % des bureaux de pays mettent en œuvre des systèmes informatiques en temps réel pour identifier les groupes marginalisés et défavorisés. Des études ont été menées pour appuyer la communication des politiques dans toutes les régions. Plus de 90 % des bureaux de pays utilisent les nouvelles technologies et les réseaux sociaux pour diffuser des informations et des données factuelles.

90. L'UNICEF a étendu et approfondi ses partenariats en vue d'une mise en œuvre et d'une communication efficaces des programmes (examen quadriennal complet, par. 104), en coopérant étroitement avec les Comités nationaux, les organisations de

la société civile et d'autres institutions des Nations Unies. Les partenariats avec le secteur privé ont été étendus à la participation aux programmes, aux campagnes de sensibilisation et à la collecte de fonds.

91. L'UNICEF a intensifié sa collaboration avec la Banque mondiale, les banques de développement régionales et d'autres institutions financières internationales, notamment au moyen de projets communs; en mobilisant et en influant sur les politiques; par les investissements; la fourniture d'assistance technique; le transfert de fonds; la mise en place de fonds de financement communs; la passation des marchés; et une réponse commune aux crises.

92. L'UNICEF s'est engagée dans des partenariats de programme mondiaux pour fournir des réponses communes aux problèmes qui affectent les enfants. L'UNICEF participe actuellement à 71 de ces partenariats, exerce un rôle de gouvernance dans 48 d'entre eux et fournit un appui à la coordination dans 15.

93. L'UNICEF encourage la coopération Sud-Sud (examen quadriennal complet, par. 74 et 75), notamment au moyen de mécanismes de coopération régionaux (par. 148). Presque tous les bureaux de pays (93 %) partagent leurs connaissances et leurs expériences par des consultations entre pairs, des visites d'experts, des conférences et des voyages d'étude.

94. L'UNICEF soutient la prestation de services pour faire face aux besoins des enfants et des familles affectés, dans le cadre de la réponse humanitaire, et dans le contexte d'interventions pilotes à faible coût et à fort impact au niveau des communautés. Les méthodes intersectorielles de renforcement de la résilience des communautés et de promotion de la viabilité environnementale ont été prises en compte dans 71 programmes de pays. La prestation en temps opportun de services de qualité, notamment l'achat de fournitures, est pratiquée par 94 bureaux de pays.

95. L'exécution des programmes a été améliorée par des initiatives visant à renforcer les pratiques de planification et de mise en œuvre, l'efficacité des procédures organisationnelles et la capacité de suivre les résultats et d'en faire rapport.

96. Fin 2015, l'UNICEF avait atteint une conformité quasi totale aux dispositions de l'approche harmonisée des transferts en espèces, notamment l'évaluation de la capacité de l'organisation partenaire à utiliser des fonds fournis par l'UNICEF, la mise en œuvre de visites sur le terrain pour le suivi de travaux soutenus par l'UNICEF et l'audit périodique des pratiques comptables des partenaires.

97. Un système interne de gestion en ligne de l'exécution a été mis en place conjointement aux évaluations des programmes de pays afin d'informer la planification et la mise en œuvre des programmes.

V. Recettes, dépenses et mobilisation des ressources

98. Il convient de lire le présent chapitre du rapport conjointement avec le rapport de l'examen à mi-parcours du budget intégré de l'UNICEF pour la période 2014-2017 (E/ICEF/2016/AB/L.2). Les recettes totales ont diminué de 3 % en 2015, à 5 010 millions de dollars (tableaux 1 et 2). Les ressources ordinaires ont diminué de 13 %, à 1 174 millions, et les autres ressources de 0,2 %, à 3 836 millions. En

conséquence, la proportion des ressources ordinaires dans les recettes totales est tombée à 23 %.

Tableau 1
Sources et types des recettes, 2014 et 2015

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Source de recettes</i>	<i>2014 effectif</i>	<i>2014 prévu</i>	<i>2015 effectif</i>	<i>2015 prévu^a</i>
Ressources ordinaires				
État ^b	660	654	546	630
Secteur privé ^c	572	609	530	651
Autres recettes^d	94	80	97	80
Total — ressources ordinaires	1 326	1 343	1 174	1 361
Autres ressources (ordinaires)				
État	1 358	1 181	1 080	1 197
Secteur privé ^c	693	544	713	581
Arrangements interinstitutionnels	213	192	262	188
Sous total	2 264	1 917	2 055	1 966
Autres ressources (affectées aux opérations d'urgence)				
État	1 163	548	1 396	512
Secteur privé ^c	132	70	213	70
Arrangements interinstitutionnels	285	156	170	155
Sous total (arrondi)	1 579	774	1 780	737
Total — autres ressources	3 843	2 691	3 836	2 703
Total des recettes (arrondi)	5 169	4 034	5 010	4 064

Note : En raison des arrondis, les totaux peuvent différer légèrement de la somme des colonnes.

^a Selon les estimations financières fournies au Conseil d'administration en septembre 2015.

^b Les ressources ordinaires brutes provenant des États comprennent les impôts sur le revenu payés par l'UNICEF pour le compte des citoyens des États qui contribuent aux ressources ordinaires.

^c Estimation la plus récente. Les chiffres définitifs des recettes provenant du secteur privé seront connus après la soumission du présent rapport.

^d Les autres recettes comprennent le revenu d'intérêts, les services de passation de marchés et d'autres sources.

Tableau 2
Sources de recettes, 2014 et 2015

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Source de recettes</i>	<i>2014 effectif</i>	<i>2014 prévu</i>	<i>2015 effectif</i>	<i>2015 prévu^a</i>
État	3 181	2 383	3 023	2 339
Secteur privé /non étatique	1 397	1 223	1 457	1 302
Arrangements interinstitutionnels	497	348	432	343
Autres	94	80	97	80
Total des recettes	5 169	4 034	5 010	4 064

Note : En raison des arrondis, les totaux peuvent différer légèrement de la somme des colonnes.

^a Selon les estimations financières fournies au Conseil d'administration en septembre 2015.

99. Le montant des recettes destinées à l'assistance humanitaire ou aux autres ressources (affectées aux opérations d'urgence), à 1 780 millions de dollars en 2015, a été plus de deux fois supérieur au montant prévu et 13 % plus élevé qu'en 2014, en raison principalement du financement reçu pour l'appui aux réfugiés syriens et la réponse à l'épidémie d'Ebola, ainsi que pour l'Iraq, le Népal, le Soudan du Sud, la République arabe syrienne et le Yémen. Bien que les besoins de financement de l'action humanitaire soient passés de 2,1 milliards de dollars en janvier 2014 à 3,3 milliards de dollars en décembre 2015, les recettes des autres ressources (affectées aux opérations d'urgence) devraient décroître de 44 % en 2016 et 2017, selon les projections, par rapport à l'année 2015.

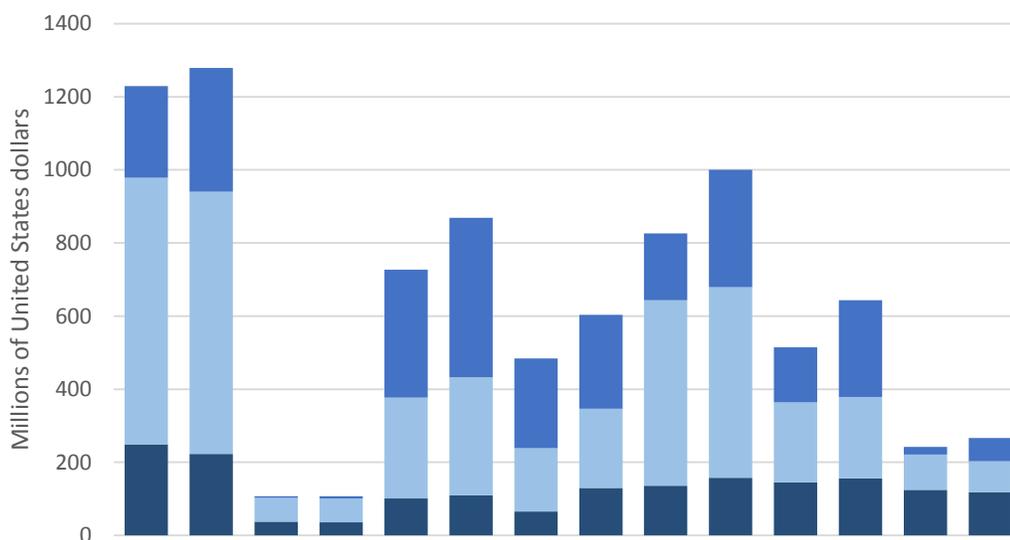
100. L'étendue et la complexité des crises exigent une base de ressources plus large et plus profonde. La nécessité d'un financement plus souple, comme préconisé par le Groupe de haut niveau sur le financement de l'action humanitaire, paraît plus flagrante encore.

101. En 2015, 135 États ont contribué aux ressources de l'UNICEF. Le montant total des contributions du secteur public (des États, des organisations intergouvernementales et des arrangements interinstitutionnels), à 3 455 millions de dollars, a excédé de 29 % le montant planifié, mais était de 6 % inférieur à celui de 2014. Les contributions du secteur privé (provenant de Comités nationaux, de donateurs individuels, d'ONG et de fondations), à 1 457 millions de dollars, ont excédé de 12 % le montant planifié et de 4 % celui de 2014.

Dépenses

102. Depuis le 1^{er} janvier 2012, les états financiers de l'UNICEF sont préparés intégralement sur la base de la comptabilité d'exercice des Normes comptables internationales pour le secteur public. En conséquence, la désagrégation des dépenses des programmes par domaine d'action exprime le coût des services et des biens consommables reçus par l'UNICEF ainsi que les fournitures du programmes livrées aux partenaires du programme en 2014 et 2015 (voir figure XVIII). Les dépenses des programmes en Afrique subsaharienne sont passées de 2 344 millions de dollars en 2014 à 2 643 millions en 2015, soit 55 % de la dépense totale au titre des programmes. La dépense au titre des programmes dans les pays les moins avancés est passée de 2 179 millions de dollars en 2014 à 2 502 millions en 2015, soit 52 % du total.

Figure XVIII

Assistance directe aux programmes par domaine d'action et par type de ressource, 2014 et 2015

	Santé		VIH et SIDA		WASH		Nutrition		Éducation		Protection de l'enfance		Inclusion sociale		Total (arrondi)	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Ressources ordinaires	249	223	37	35	101	110	65	130	135	157	145	156	125	118	860	932
Autres ressources (ordinaires)	729	717	65	65	276	322	173	216	508	521	218	222	96	84	2 067	2 150
Autres ressources (affectées aux opérations d'urgence)	250	338	4	6	349	435	245	256	182	321	150	264	21	63	1 203	1 685
Total	1 229	1 278	107	107	727	868	484	603	826	1 000	514	643	242	266	4 130	4 768

103. Le cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources est décrit en détail dans E/ICEF/2016/6/Add.1 and E/ICEF/2016/AB/L.2.

VI. Enseignements tirés et constatations préliminaires

104. Plusieurs enseignements sont apparus au cours des deux premières années du Plan stratégique, qui sont exposés en détail dans le document sur les retours d'expérience associé à ce rapport. Ses points forts sont la nécessité constante d'accroître l'application de méthodes intersectorielles. Les avantages d'une programmation intersectorielle font l'objet d'un large consensus, notamment pour le développement des jeunes enfants et des adolescents, appuyée par la communication en faveur du développement, le dialogue avec le public et les campagnes de sensibilisation. Dans le domaine du développement du jeune enfant, par exemple, quelque 200 millions d'enfants de moins de cinq ans ne développent pas toutes leurs capacités du fait de la malnutrition, d'une mauvaise santé et de l'absence d'un environnement sûr et propice à leur développement. Des investissements répétés et

la mise en œuvre coordonnée des politiques permettront d'accélérer l'obtention de résultats.

105. En outre, il est démontré qu'appuyer la programmation sur des approches comme le développement fondé sur les droits de l'homme et la participation des adolescents produit des résultats considérables. Il importe de continuer à tirer les enseignements des expériences de la programmation intersectorielle, notamment en accroissant sa visibilité dans les cadres de résultats.

106. Le conflit, la fragilité, le changement climatique, l'urbanisation rapide et l'extrême pauvreté, autant de menaces qui pèsent sur la possibilité pour les enfants de jouir de chances égales dans la vie et qui rendent la poursuite des progrès plus difficile. Renforcer le développement résilient dans les communautés défavorisées peut contribuer à surmonter ces obstacles.

107. De l'amplification des voix des enfants à une gestion plus efficace des ruptures de stock, les innovations offrent des pistes prometteuses pour réduire le fossé en matière d'équité. La collecte et la diffusion en temps opportun de données désagrégées sont aussi capitales pour la fourniture de services de grande qualité.

108. Un autre de ces enseignements est qu'il importe de faire preuve de souplesse pour adapter la programmation de l'UNICEF à la diversité des situations. L'UNICEF et ses partenaires ont accumulé une grande expérience dans des environnements de programmation variés, notamment les pays à revenu intermédiaire et à revenu moyen supérieur. Ces expériences informeront le prochain plan stratégique pour aider l'UNICEF à remplir sa mission.

109. Des injections de financement à court terme peuvent exercer un fort effet catalytique sur des goulets d'étranglement ciblés, mais en l'absence de sources de financement sûres et diversifiées, les avancées obtenues ne peuvent être maintenues. Avec le déploiement du Programme 2030, l'obtention d'un financement durable et équitable pour les enfants devient toujours plus cruciale.

110. Il est nécessaire par ailleurs de maintenir un niveau minimal de financement des activités de base. Plus de 75 % du financement de l'UNICEF est maintenant constitué d'autres ressources, y compris les autres ressources (affectées aux opérations d'urgence). Il est indispensable d'obtenir d'urgence un financement plus important en ressources ordinaires, ainsi que sous des formes plus flexibles, pour que l'UNICEF puisse continuer à remplir ses missions de développement et d'aide humanitaire. Il est tout aussi nécessaire d'investir à long terme dans les situations de crise humanitaire, étant donné leur interdépendance avec les contextes de l'action pour le développement.

111. L'UNICEF va continuer d'intensifier l'application des principes de la gestion axée sur les résultats dans ses activités, tout en renforçant les systèmes de suivi de la performance au niveau national. Ces méthodes devront être flexibles afin de saisir les diverses dimensions des résultats concernant les enfants, notamment dans les situations de programmation intersectorielle.

112. L'UNICEF continue de s'inspirer des enseignements tirés de la mise en œuvre des procédures opératoires standard, notamment du fait que les programmes « taille unique » ne conviennent pas à tous les contextes et que dans le cadre de l'objectif général d'une plus grande harmonisation, le moteur principal du changement doit être la recherche des résultats.

VII. L'avenir

113. Pour la durée restante de l'actuel Plan stratégique, et afin d'informer son successeur, l'UNICEF va œuvrer de concert avec ses partenaires pour consolider les gains et combler les lacunes léguées par l'époque des objectifs du Millénaire pour le développement, tout en s'attaquant aux nouveaux et graves défis que le Programme 2030 place au premier plan.

114. L'UNICEF va donc continuer de concentrer ses efforts en priorité sur les projets inachevés en faveur des enfants dans l'actuel Plan stratégique, notamment la survie des nouveaux nés et des jeunes enfants, la prévention et le traitement des infections à VIH, la réduction des retards de croissance, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement et l'égalité entre les sexes.

115. Les objectifs de développement durable ont donné une immense impulsion à l'accélération de la mise en œuvre de plusieurs autres éléments du Plan stratégique, notamment le développement du jeune enfant, l'enregistrement des naissances, l'éducation et l'achèvement de la scolarité, la prévention de la violence, la réduction des mariages d'enfants et une meilleure intégration des réponses aux besoins humanitaires immédiats des enfants avec leurs besoins de développement à long terme.

116. Une réponse efficace au Programme 2030 exigera aussi d'importants changements à la fois dans les activités de l'UNICEF et dans leur mode d'exécution. L'UNICEF va donc chercher à établir des partenariats stratégiques avec l'ensemble du système des Nations Unies, le secteur privé et la société civile pour répondre de manière intégrée aux autres priorités du bien-être des enfants mises en avant par le Programme, notamment le changement climatique, l'urbanisation, le déplacement de populations, la transition démographique et les difficultés de croissance de l'adolescence.

117. Afin de protéger les enfants des conséquences du changement climatique, l'UNICEF va intensifier ses campagnes de sensibilisation, renforcer les capacités de développement résilient, faire participer les enfants et les jeunes à l'atténuation des changements climatiques et approfondir l'orientation environnementale de l'organisation. L'UNICEF va renforcer la base de données factuelles des politiques et des programmes qui donnent des résultats pour les plus défavorisés dans les zones urbaines. Il va chercher à établir des partenariats avec les administrations municipales pour obtenir de meilleurs services pour les enfants, tout en édifiant des coalitions fondées sur la responsabilisation avec la société civile pour veiller à ce que les enfants aient bien accès aux services. Des efforts seront faits pour remédier aux difficultés auxquelles se heurtent les enfants réfugiés et migrants par des campagnes de sensibilisation et une programmation adaptée à divers contextes nationaux. Eu égard aux tendances démographiques actuelles, l'UNICEF va accorder davantage d'attention aux difficultés des adolescents.

118. Les multiples difficultés auxquelles se heurtent les enfants exigent des réponses innovantes de la part de nombreux partenaires, et l'UNICEF va continuer d'améliorer sa coopération avec la société civile et le secteur privé. L'intensification du dialogue avec le public dans tous les types de contextes nationaux va aider à mobiliser un éventail d'acteurs plus divers, en particulier de communautés et de mouvements, en vue d'apporter des services aux enfants les plus défavorisés du

monde et contribuer à une responsabilisation accrue des États et des partenaires des Nations Unies pour améliorer les résultats obtenus au bénéfice des enfants.

119. Mener à terme le programme resté inachevé, tout en traitant simultanément de nouveaux problèmes, exige une capacité renforcée de réagir aux faits constatés et d'en tirer les enseignements, ainsi qu'un recours accru aux méthodes intersectorielles pour remédier aux multiples privations dont souffrent quotidiennement des millions d'enfants.

120. L'UNICEF va continuer d'améliorer sa capacité organisationnelle à obtenir des résultats, notamment en renforçant encore la gestion des ressources humaines, la gestion budgétaire, les technologies de l'information et des communications et une mobilisation soutenue des ressources.

121. L'UNICEF et ses partenaires agissent dans une période d'une complexité sans précédent. Les principaux problèmes dont les enfants sont victimes débordent les frontières et dépassent de loin les capacités de réaction de n'importe quel intervenant. Ils mettent aussi en lumière le caractère universel des droits — et des vulnérabilités — des enfants dans les contextes nationaux les plus divers. Cela n'a jamais été aussi évident qu'en 2015, lorsque l'épidémie de Zika et la crise de la migration en Europe ont mis en relief la nécessité de partenariats collaboratifs et de méthodes innovantes. Pour faire face à de tels défis, l'UNICEF va devoir approfondir ses partenariats avec un vaste éventail d'acteurs, et notamment mobiliser son puissant réseau de Comités nationaux au service des enfants les plus défavorisés, outre son activité dans les bureaux de pays.

122. Le Programme 2030 réaffirme la pertinence de la priorité accordée par le Plan stratégique à la recherche de l'équité. La mission de l'UNICEF est avant tout d'atteindre les enfants les plus défavorisés, un impératif qui s'accorde pleinement avec la priorité donnée dans le programme à l'équité et à l'inclusion sociale. Les activités de l'UNICEF en faveur de la survie, du développement et de la protection des enfants les plus vulnérables vont contribuer directement à la réalisation des objectifs de développement durable. De même, l'élan créé par le Programme 2030 va faciliter la réalisation d'importants résultats pour les enfants. Cette synergie va continuer d'informer le travail de l'UNICEF pendant toute la durée de l'actuel Plan stratégique et formera la fondation du prochain plan.

VIII. Projet de décision

Le Conseil d'administration

1. *Prend note* du rapport de l'examen de mi-parcours du Plan stratégique pour 2014-2017 et du rapport annuel du Directeur général pour 2015 : exécution et résultats obtenus, notamment rapport sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet (E/ICEF/2016/6 et Add.1 et 2);

2. *Approuve* le cadre révisé de résultats et d'allocation des ressources du plan stratégique de l'UNICEF pour 2014-2017 (E/ICEF/2016/6/Add.2);

3. *Prie* l'UNICEF de poursuivre la mise en œuvre du Plan stratégique, en tenant compte des enseignements de l'expérience et des recommandations contenues dans le rapport de l'examen de mi-parcours en réponse aux objectifs de développement durable;

4. *Décide* de transmettre le rapport annuel au Conseil économique et social, accompagné d'un résumé des commentaires et des orientations communiqués par les délégations à la présente session;

5. *Prie* l'UNICEF de préparer son prochain plan stratégique, pour un lancement en 2018, en gardant à l'esprit les objectifs de développement durable et les recommandations que produira le prochain examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et du Sommet mondial sur l'action humanitaire.
